

# Le conseil municipal : rôle et fonctionnement

**Objectif** : Après une année d'expérience cette formation, sur la base du retour d'expériences des élus, permet de faire un point sur le fonctionnement du Conseil Municipal

Elus au suffrage universel direct, l'ensemble des conseillers municipaux constitue le Conseil Municipal qui représente les habitants.

Depuis la « grande loi municipale de 1884 », ces attributions sont larges et nombreuses ce qui lui permet, par ses délibérations, de régler « les affaires de la commune ».

Compétent dans de nombreux domaines, le Conseil Municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'Etat.

La composition du Conseil Municipal

Les attributions données au Conseil Municipal

Les délégations données au Maire

- Les délégations du Maire aux adjoints
- Les délégations du Maire aux fonctionnaires
- Les indemnités aux élus

Le droit des conseillers municipaux

- Dispositions générales
- Communes de 3 500 et plus

Les droits de l'opposition

Les séances du Conseil Municipal

- Dispositions générales
- Règlement intérieur
- Fonctionnement
- La notion de conseiller intéressé
- Les commissions municipales
- La publicité des délibérations

Démission d'un ou plusieurs conseillers municipaux

## **Méthodes pédagogiques**

- Echanges entre participants
- Remise du powerpoint et de documents en lien avec cette formation